



## PLANNING

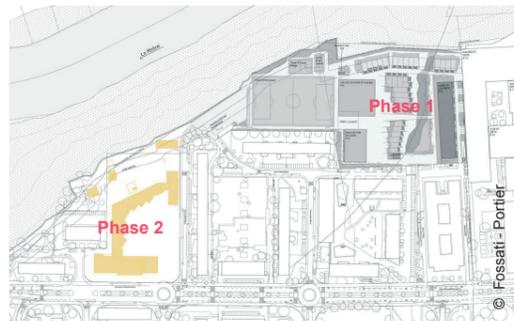
### PLANS D'AFFECTATION

La modification de zone (MZ) et le plan localisé de quartier (PLQ) sont élaborés simultanément.

- Avant-projet MZ/PLQ: octobre 2018
- Enquête publique MZ: avril 2019
- Enquête publique PLQ: oct. -nov. 2019
- Transmission du projet de loi MZ au Grand Conseil: 1<sup>er</sup> trimestre 2020

### CHANTIER

- **Phase 1** 2021 à 2023: construction de la nouvelle école sur la parcelle de l'Echo et des logements; aménagements des jardins familiaux; création des cheminements doux et de la noue paysagère pour recueillir les eaux de ruissellement
- **Phase 2** 2023: démolition de l'école les Tattes
- **Phase 3** 2024 à 2026: en lieu et place de l'école des Tattes, construction des logements et des activités; réaménagement des espaces extérieurs



Phasage du projet

## NOUS SUIVRE

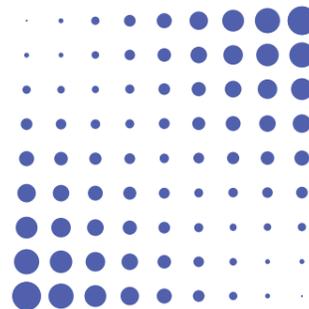
SUR INTERNET :  
[NOUVEAUXQUARTIERS.GE.CH](http://NOUVEAUXQUARTIERS.GE.CH)

SUR FACEBOOK :  
[GE-NOUVEAUX QUARTIERS](https://www.facebook.com/GE-NOUVEAUX-QUARTIERS)

Séance de travail



© Etat de Genève



# MORAINES DU RHÔNE

## UN NOUVEAU QUARTIER POUR ONEX

Avril 2019



Périmètre du projet

**Situé entre la Cité d'Onex et la forêt des bords du Rhône, le projet urbain « Les Moraines du Rhône » s'inscrit dans le renouvellement de la Cité d'Onex. Il prévoit une nouvelle école avec salle de gym, des logements, des activités, des espaces publics et un réaménagement des actuels jardins familiaux.**

### CONCERTATION

Le 25 septembre 2018, une séance d'information publique à destination des riverains du quartier, organisée par l'office de l'urbanisme et la Ville d'Onex, a lancé un processus de concertation.

Des ateliers de travail sur le projet urbain se sont tenus les 1<sup>er</sup> et 7 novembre 2018 et ont traité de thèmes variés: futurs espaces publics, mobilité, gestion des déchets, mobilier urbain, paysage et végétation.

Le 29 novembre 2018, une séance de restitution publique a permis de présenter les résultats du travail de concertation. Cette brochure en fait une synthèse.

La démarche de concertation a permis de présenter l'avancement du projet et de recueillir les idées et propositions des riverains et acteurs du site. Elle contribue à poser les principes d'aménagement du quartier, à porter un regard constructif sur le projet, et à pondérer les critères qui orienteront les choix des architectes.

Ces ateliers ont permis de compléter l'important travail de concertation avec les propriétaires fonciers, les régies, la fédération des jardins familiaux et les clubs sportifs, qui ont eu lieu au mois de juin 2018 lors de séances bilatérales.



## RÉSULTATS DES DISCUSSIONS

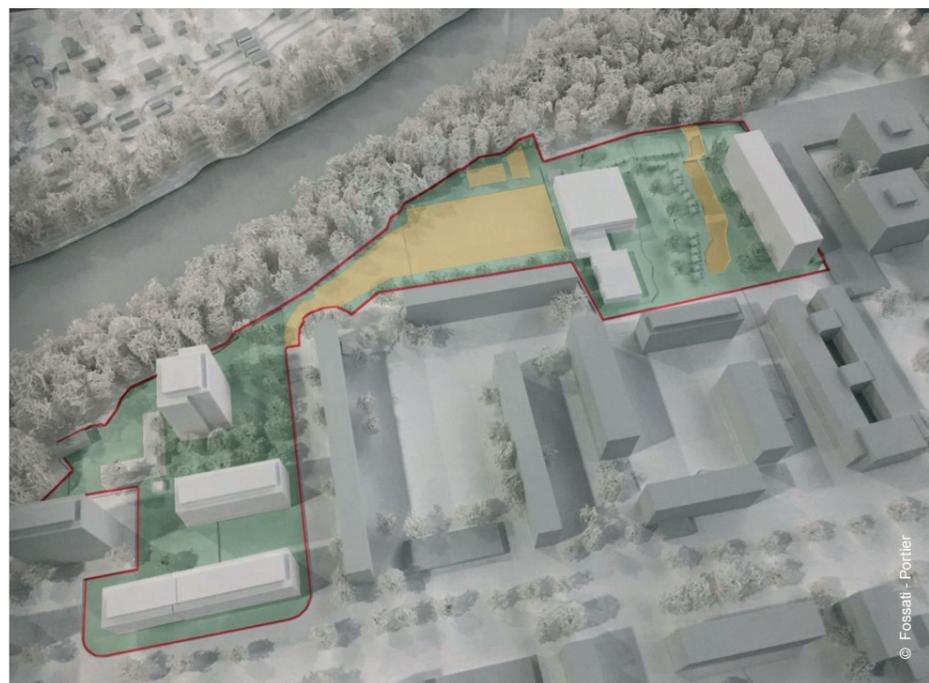
Les thématiques ci-après ont été traitées lors des séances de concertation. La présente brochure est destinée à présenter les avis exprimés par les habitants. Des compléments d'information techniques et légaux ont été apportés par les architectes, la Ville d'Onex et l'office de l'urbanisme du canton.

### COMMERCES ET ACTIVITÉS

Des commerces de proximité, des locaux associatifs et des ateliers ouverts sur les rez-de-chaussée sont évoqués pour animer la place du quartier des Tattes. Certains habitants proposent que la place puisse accueillir un marché alimentaire (produits frais) hebdomadaire ou bihebdomadaire.

### MOBILIER URBAIN

Les participants souhaitent que des bancs et des cannettes pour les chiens soient aménagés.



Périmètre du projet et éléments de concertation



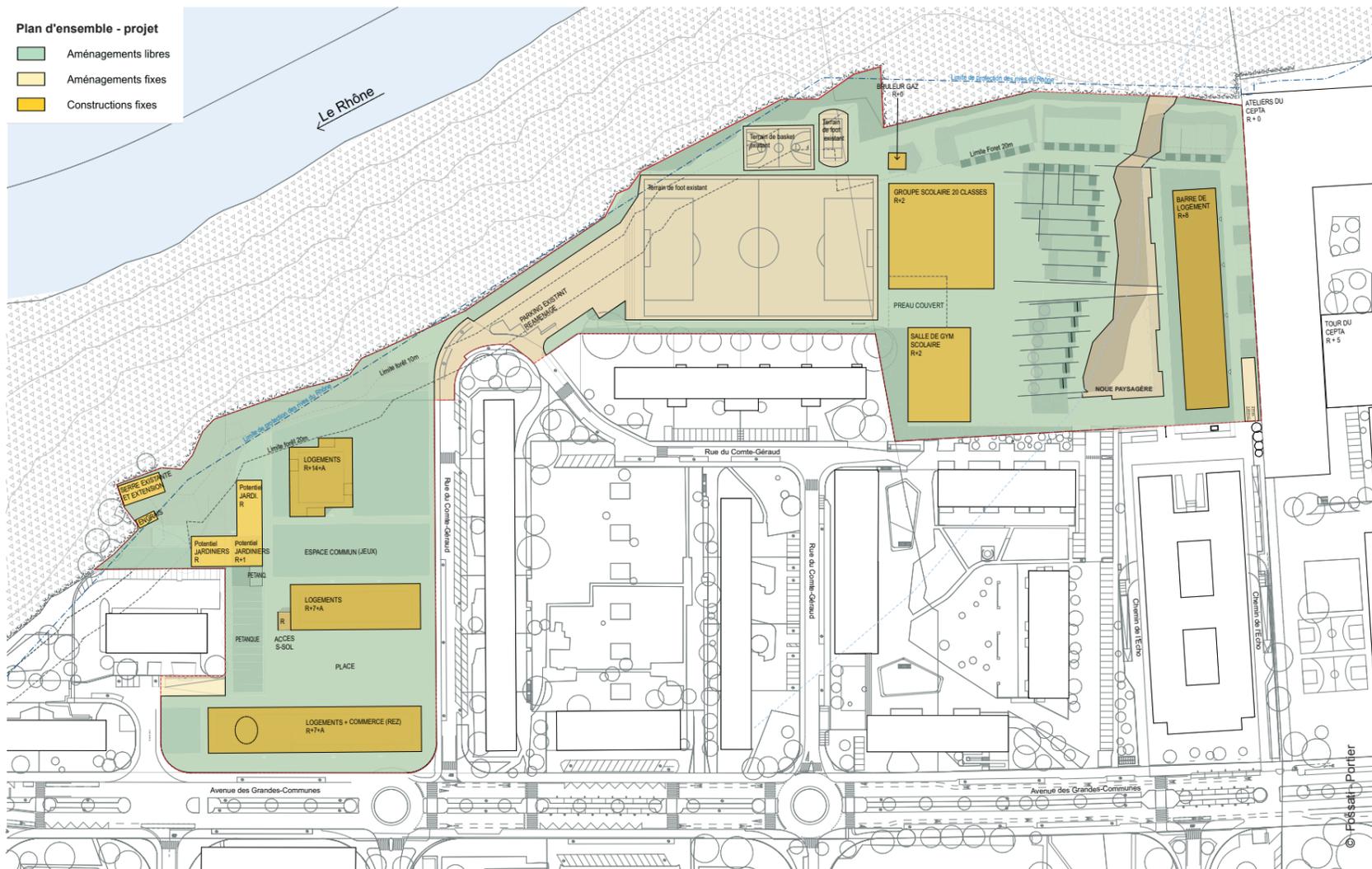
Jardins familiaux



Noue paysagère - fossé peu profond pour recueillir l'eau de ruissellement



Variantes (en rouge) pour les potagers urbains



### MOBILITÉ

Les habitants relèvent que l'avenue des Grandes-Communes est un axe déjà surchargé par le trafic aux heures de pointe. Les mesures et calculs du bureau Citec montrent effectivement des effets « accordéon » que la route a toutefois les capacités d'absorber. Les participants estiment que le quartier est bien desservi par les transports publics.

Les participants signalent que les continuités cyclables et la sécurité des piétons n'est pas assurée tout au long de l'axe; il sera nécessaire de coordonner les communes d'Onex et de Lancy pour améliorer cette situation jugée peu satisfaisante. Il faudra en particulier veiller aux seuils et aux revêtements pour lutter contre le bruit et éviter la réverbération.

Un problème d'accès et de stationnement de véhicules motorisés autour du bâtiment Implemia est soulevé, notamment le soir et le week-end. Des mesures d'accompagnement sont souhaitées par les habitants pour réduire la vitesse; elles sont à envisager avec le propriétaire privé de cette voie d'accès au quartier.

### NATURE ET PAYSAGE

Les participants aimeraient voir plantés des arbres fruitiers (châtaigniers, noisetiers, noyers, voire pruniers ou cerisiers...), car ils demandent peu d'entretien, permettent la cueillette et créent des haies indigènes. Attention toutefois à éviter les espèces allergènes pour l'être humain (bouleaux...). Pour les jardins potagers, les habitants insistent sur la gestion des eaux, les espaces de compost, les séparations entre les jardins et celles entre jardins et espaces publics, et les accès particuliers pour personnes âgées et livraisons.

### GESTION DES DÉCHETS

La demande des habitants porte sur le maintien de levée des encombrants 1x/mois le samedi. Il serait utile de prévoir un point de récupération (avec verre et PET), localisé à proximité des habitations, tout en faisant attention aux nuisances (bruit et odeurs). Un nouvel Eco-point est prévu par la commune dans le virage en face du parking extérieur existant, permettant de supprimer les containers de l'immeuble Parloca le long de l'avenue du Comte-Géraud.

### CHANTIER

Des questions et des inquiétudes ont été exprimées sur le chantier: sa durée, son phasage (en plusieurs étapes), les passages de camions et le parage des véhicules privés des ouvriers.

### TERRAINS DE PÉTANQUE

Différentes possibilités de relocalisation et réaménagement des terrains et locaux de la pétanque onésienne ont été étudiées lors des concertations, ainsi que les problématiques liées au nombre de terrains, livraisons de la buvette, WC et accessibilité, en particulier pour les personnes âgées. Cette thématique fera l'objet d'une analyse approfondie par la commune.

